

P.A.B. n° 39
BULLETIN DE L'AUDITEUR PROFESSIONNEL
de L. RON HUBBARD

via le
Hubbard Communications Office
163 Holland Park Avenue, Londres W.11

Le 12 novembre 1954

LE CODE DE L'AUDITEUR 1954 (SUITE)

Un cours de base de Scientologie - Partie 5

10. NE QUITTEZ JAMAIS UN PRÉCLAIR PENDANT UNE SEANCE.

Bien qu'il puisse paraître incroyable à un auditeur honnête et capable qu'une personne qui applique des procédés de Scientologie ait besoin du point numéro dix, il demeure cependant que, assez souvent, des auditeurs ont abandonné des préclairs qui se trouvaient au milieu d'un long retard de communication, et il a donc fallu inclure ce point dans le code de l'auditeur. Lorsqu'un auditeur agit de la sorte, c'est pour punir le préclair de sa non-exécution du commandement. Il y a eu une fois le cas notoire de cette personne médiocrement entraînée qui pratiquait la Scientologie (vous pouviez difficilement la qualifier d'auditeur) et qui se mit dans une fureur noire contre une jeune fille psychotique qu'elle audita. Cette personne l'amena au milieu d'un long retard de communication, se mit en rogne contre elle, puis la laissa plantée là. Il fallut quinze heures d'une audition extrêmement bonne et habile de la part de l'un des meilleurs auditeurs pour regagner le terrain perdu.

11. NE VOUS METTEZ JAMAIS EN COLÈRE CONTRE UN PRÉCLAIR.

Quel doit être le niveau de confiance en soi d'un auditeur qui pense qu'introduire de la mésémotion dans une séance est nécessaire pour exprimer son inaptitude à se débrouiller avec son préclair ?

12. RÉDUISEZ TOUJOURS CHAQUE RETARD DE COMMUNICATION RENCONTRÉ PAR L'EMPLOI CONTINU DE LA MÊME QUESTION OU DU MÊME PROCÉDÉ.

Les points 12 et 13 du code de l'auditeur 1954 constituent la différence essentielle entre le bon auditeur et le mauvais auditeur. Si vous voulez savoir qui est un mauvais auditeur, cherchez l'auditeur qui ne réussit pas à réduire les retards de communication du préclair en répétant la même question ou le même procédé. Cet auditeur manifeste sa propre inaptitude à persévérer, ainsi que son inaptitude à dupliquer, et le préclair le contrôle plus que lui ne contrôle le préclair. Un auditeur doit non seulement comprendre le retard de communication mais il doit aussi réduire chaque retard de communication causé par une question ou par un procédé, avant de passer à une nouvelle question ou à un nouveau procédé.

13. POURSUIVEZ TOUJOURS UN PROCÉDÉ TANT QU'IL PRODUIT UN CHANGEMENT, MAIS PAS PLUS.

Voici l'autre façon de reconnaître le mauvais auditeur. La personne dont le cas est en mauvaise condition va manifester son état en changeant chaque fois que le préclair change. Nous avons ici l'auditeur qui est effet du préclair. Le préclair change sa condition, change son retard de communication, change ses idées, et si, de l'auditeur et du préclair, c'est ce dernier qui est cause, l'auditeur va alors changer de question ou changer de procédé. Observez l'audition d'un auditeur qui a la réputation de ne pas obtenir de résultats et vous constaterez qu'en l'espace d'une heure, il risque d'employer dix ou onze procédés différents. Chaque fois qu'il se produit un changement chez le préclair, l'auditeur change aussitôt, au lieu de poursuivre et de réduire le retard de communication que le préclair manifeste par rapport au procédé. Il se justifie à ses propres yeux en disant qu'un autre procédé est nécessaire ou indispensable. Il se trouve que le procédé qui produit un changement va probablement produire d'autres changements. Il existe une maxime d'audition à ce sujet: "Le procédé qui fait apparaître une condition la fera disparaître." C'est vrai jusqu'à un certain point, mais c'est suffisamment vrai pour amener une personne à comprendre qu'elle devrait employer un procédé tant qu'il produit du changement. C'est également valable pour une question d'audition. On devrait employer une question d'audition tant qu'elle produit du changement. Mais si, alors qu'on emploie une question ou un procédé depuis un petit bout de temps (cinq à huit minutes dans le cas d'une question de fil direct; deux ou trois heures dans le cas des procédures d'ouverture), le préclair ne manifeste pas de vrai changement, il est temps de changer de procédé. Si l'auditeur ne change pas un bon procédé, le procédé va alors produire un changement chez le préclair. Un mauvais auditeur va employer un procédé jusqu'à ce que ce dernier fasse apparaître une somatique, puis il passera à un autre procédé, l'auditera jusqu'à ce qu'il fasse apparaître une autre somatique, changera de procédé, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le cas soit complètement embourbé. Lorsqu'on emploie le procédé "localiser des points", pour éliminer l'audition passé chez les préclairs qui ont reçu de l'audition entre 1950 et 1954, on entend souvent le préclair se plaindre: "Ah, si seulement j'avais parcouru cet engramme une deuxième fois." Ou encore: "Si seulement on avait reparcouru ce secondaire." Ou bien: "Si seulement l'auditeur avait dit de traverser à nouveau cet incident, comme ça aurait été merveilleux."

C'est à cause de l'inaptitude de l'auditeur à répéter le processus de l'effacement que la Dianétique n'est pas devenue la seule chose qui réponde à nos besoins. L'inaptitude de l'auditeur à dupliquer se reflète dans le fait qu'il est incapable de dupliquer et dupliquer la même question ou le même procédé. Cela se manifeste également sous une autre forme. Un auditeur qui est incapable de dupliquer ne peut pas s'empêcher de donner sa propre version, légèrement déformée, du procédé standard qu'on lui a donné. On lui donne une phrase d'audition, mais il trouve impossible de l'employer s'il ne la modifie pas un peu. Cet auditeur est tracassé par son propre "penser" (thinkingness - NdT) et il se sert d'un "penser autre" en guise de randomité. Vous pouvez toujours

reconnaître le bon auditeur. Il applique les points 12 et 13 de ce code et il les observe.

14. SOYEZ DISPOSÉ À ACCORDER LE BEINGNESS AU PRÉCLAIR.

Un auditeur qui n'est pas disposé à accorder le beingness aux gens de son entourage constatera qu'il est lui-même incapable d'auditer un procédé qui produise effectivement un changement pour le mieux chez le préclair. Cet auditeur essaiera de découvrir toutes sortes de procédés qui réduiront le statut du préclair. Il n'emploiera pas de procédés efficaces s'il n'est pas, lui-même, disposé à accorder le beingness ou la vie au préclair, peu importe les raisons qu'il avancera pour expliquer cela. Nous avons donc deux catégories distinctes d'auditeurs: ceux qui traitent le préclair comme un adversaire dans un jeu, et ceux qui traitent le préclair comme si ce dernier était quelque chose que l'auditeur créait. Ce second état d'esprit permettra de produire des résultats remarquables. Le premier état d'esprit entraînera le chaos. Un auditeur qui a besoin de préclairs afin de pouvoir se battre, frappe probablement les enfants ou les petits chiens; les petits chiens, pas les gros.

15. NE MÉLANGEZ JAMAIS LES PROCÉDÉS DE LA SCIENTOLOGIE AVEC CEUX D'AUTRES PRATIQUES.

La grande majorité des auditeurs éprouvent un mépris considérable pour ceux qui mélangent la Scientologie avec d'autres pratiques, pour ceux qui exploitent la Scientologie ou qui la changent, et pour ceux qui, à cause de leur position sociale ou par lâcheté, lui donnent un autre nom. Les auditeurs n'aiment pas cela parce que l'un d'eux va presque à coup sûr hériter d'au moins quelques-uns des préclairs qui ont été entre les mains des gens qui enfreignent cette clause du code. L'auditeur doit alors démêler un cas dont on a redressé la colonne vertébrale pendant un parcours d'engrammes ou un cas qui, juste après avoir découvert un incident, a trouvé que celui-ci avait une énorme signification mystique ou une grande importance du point de vue psychanalytique. Un auditeur qui mélange la Scientologie avec autre chose ou qui lui donne un autre nom n'a jamais appris ce qu'est la Scientologie. S'il connaissait la Scientologie, il ne se sentirait pas le besoin de faire autre chose, car la Scientologie ne vaut rien si elle n'est pas d'une efficacité extrême, et elle est certainement plus efficace à l'heure actuelle que n'importe quelle autre pratique existante.

Parfois les auditeurs rencontrent des gens qui "se servent vraiment de la Scientologie, mais qui, à cause du niveau d'acceptation du public", la mélangent avec autre chose. Le public n'a aucune difficulté et n'a jamais eu de difficultés réelles à accepter ou à employer la Scientologie sous son vrai nom quand on la pratiquait en en respectant les procédures. Pour donner un exemple précis, un auditeur qui prescrit des régimes ou qui fait autre chose de nature matérielle en plus des pratiques de la Scientologie se prive immédiatement de la protection du HASI et s'expose à des mesures de la part du CECS*. Un auditeur qui doit mélanger la Scientologie pour qu'elle fonctionne n'a jamais rien compris à la Scientologie; alors, de toute façon, ce n'est pas vraiment un auditeur.

Voilà le code de l'auditeur 1954. Il prend le pas sur tous les codes antérieurs. Il a été développé par le CECS, qui en a fait sa pratique standard, et, récemment, la Fondation Hubbard de Recherche Dianétique l'a adopté pour l'employer en Dianétique. C'est le code officiel de l'auditeur.

Les étudiants en entraînement doivent connaître ce code par coeur, ils doivent en connaître la signification et ils doivent le mettre en pratique lorsqu'ils audient. C'est une chose de le connaître. C'est tout autre chose de le mettre en pratique. Le bon auditeur fait les deux. Ce n'est pas quelque chose qu'on lit, qu'on approuve et qu'on oublie. Suivre ce code, c'est garantir le succès avec les cas. En négliger une partie, quelle qu'elle soit, c'est courir à l'échec. Ce code est la combinaison de l'expérience durement acquise par trois mille auditeurs durant quatre ans de pratique.

Nous voulons des succès.

L. RON HUBBARD

*Committee of Examinations, Certifications and Services, en français: Comité des Examens, des Certificats et des Services.